https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-5-aout-2013-fixant-le-modele-de-suivi-et-danalyse-de-lexecution-de-letat-des-previsions-de-recettes-et-de-depenses-des-etablissements-publics-de-sante-et-des-etablissements-de-sante-pr/
Arrêté du 5 août 2013 fixant le modèle de suivi et d'analyse de l'exécution de l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale
05/08/2013
Cet arrêté abroge l'arrêté du 11 février 2013 fixant le modèle de suivi et d'analyse de l'exécution de l'EPRD et fixe le nouveau modèle pour l’exercice 2013.